



REGLEMENT CONCOURS DE TOILETTAGE AFC



Introduction :

Les concours de toilettage canin d'AFC sont une compétition régionale, nationale et/ou Internationale ouverte à tous, c'est à dire, les toiletteurs professionnels inscrits au Registre des Métiers, aux éleveurs et handlers professionnels, aux élèves des métiers du chien et aux particuliers.

Pour tous un jugement sera organisé à part, aucune catégorie ne sera en compétition avec une autre.

Les personnes doivent s'engager dans leurs classes.

Pour un plus grand confort des participants, il vous est recommandé d'apporter des chiens que vous avez l'habitude de toiletter, ce qui vous permettra de vous sentir en confiance et de diminuer le stress par rapport à vos chiens.

Il vous est possible de vous inscrire avant ou sur place dans la mesure où vous amènerez votre table de toilettage, votre modèle et vos outils.

Il est impossible de réserver un chien pour modèle, sauf si vous vous arrangez dans un cadre privé qui ne regarde pas AFC, avec un éleveur qui viendrait faire la compétition de beauté canine.

Les places peuvent toutefois être limitées par rapport à la taille de la salle, c'est pourquoi nous vous conseillons de vous inscrire à l'avance.

Règlement concernant le déroulement de la compétition :

Aucun chien ne sera accepté sans son carnet de vaccination ou passeport.

Il est interdit de changer de chien en cours de compétition.

Les chiens devront avoir un minimum de 8 semaines de poils.

Les caniches devront avoir au moins 6 cm de poils mais les parties tondues (museau, pieds et attache de queue) pourront être faites à l'avance pour un confort de l'animal, il vous sera décompté 15 minutes par rapport au temps total de la compétition.

Le chien devra avoir suffisamment de poils pour permettre aux personnes qui toilettent d'exécuter un changement dans l'apparence physique de celui-ci.

Les chiens seront démêlés, lavés et séchés, les oreilles propres, les ongles coupés avant la compétition. Il n'y aura pas de possibilité de le faire sur place (aucune installation).

Pour les terriers en épilation, la craie pourra être employée pour nettoyer certaines parties du corps et camoufler certaines imperfections lié au fait qu'il devra rester 8 semaines sans être épilé, ceci pour faciliter les jugements.

Les parties d'hygiène (sexe, ventre et dessous des pieds) pourront être prés toilettés pour des raisons de confort de l'animal.

Toutes les techniques, tonte, scissoring, désépaissir, épilation et peignage sont permises.

Toutes les toilettes sont autorisées pour les caniches, toilettes commerciales ou d'exposition.

Le choix du toilettage doit être précisé aux juges lors des pré-jugements, ainsi que tout défauts de poils ou blessures déjà présent sur le chien avant le concours.

Déroulement de la compétition :

Tous les compétiteurs devront être présents dans le ring et prêt à commencer une demi-heure avant le début officiel de la compétition, ceci pour permettre aux juges de faire les pré-jugements.

La compétition démarre à heure fixe, c'est-à-dire 10 h, étant dans le cadre d'une exposition multi-activités, tout compétiteur en retard ne pourra faire cette épreuve.

En aucun cas le retardataire ou l'absent ne pourra prétendre se faire rembourser ses frais d'inscription.

Tout compétiteur ayant un comportement agressif ou des paroles jugés indignes ou injurieuses envers son chien, les responsables de l'expositions ou les autres concurrents, peut se voir refuser l'accès à la compétition.

Pendant le concours seuls les compétiteurs, les juges et les personnes autorisées pourront pénétrer dans le ring.

Equipements :

Votre table.

Les participants devront se munir de leurs matériels de toilettage (Brosses, peignes, ciseaux, tondeuses etc.....)

Pour les compétiteurs étrangers attention à avoir des prises adaptatives en fonction de vos appareils électriques.

Procédure de jugement :

Les juges examineront chaque chien, toucheront la texture et la qualité du poils et passeront le peigne sur les chiens.

Les concurrents doivent faire constater au juge avant l'épreuve toutes anomalies (tonsures médicales, plaies, irritations, blessures etc.) sans toutefois pouvoir faire concourir un chien malade ou en méforme.

Au finale les juges prendront en considération les critères suivants :

Le contact du toiletteur et de son modèle, bien-être animal, apaisement du chien.

Le respect des formes du chien par rapport à sa race et son standard.

La qualité du travail à la tondeuse si besoin, la qualité du travail aux ciseaux et la qualité de l'épilation.

Le chien finit devra montrer une balance équilibrée, symétrique, et des finitions parfaites, le poil devra tenir seul lorsque le peigne sera passé pour le jugement.

Les juges auront le droit de sortir un concurrent, s'ils voient que le chien est tenu ou toiletté de façon brutale par la personne.

Les brûlures dues à la tondeuse, les coupures seront sévèrement pénalisées.

Les juges seront autorisés à communiquer entre eux pendant la compétition et à la fin pour délibérer ensemble du classement.

La remise des prix se fait juste après la fin des jugements et une pose détente pour les chiens.

Les classés devront se présenter sur le podium avec leur chien, ils recevront leur récompense.

Les exposants et les juges ne peuvent s'opposer à l'utilisation de leur photo ainsi que de leur nom à titre publicitaire, rédactionnel ou informel.

AFC qui est l'association organisatrice décline toutes responsabilités du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux, morsure occasionnée par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit. Les candidats sont seuls responsables dans l'enceinte du concours et dans l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leur chien, tant à des tiers qu'à eux-mêmes.

Nous vous recommandons de vous munir d'une cage ou d'un kennel afin de garder votre chien avec vous et en évitant ainsi toutes déprédations des locaux dans lesquels le chien serait présent.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les candidats acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tout le règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant le bulletin d'inscription.

Classes de jugement :

Particulier

Particulier confirmé

Stagiaire débutant

Travail à effectuer :

Epilation exposition ou commerciale

coupe aux ciseaux exposition ou commerciale

tressage des robes longues

Stagiaire confirmé

tonte et ciseaux exposition ou commerciale

Stagiaire adulte débutant

Stagiaire adulte confirmé

Toiletteur professionnel moins de 5 ans d'expérience.

Toiletteur professionnel plus de 5 ans d'exercice.

Handleur

Eleveur

Pour vous inscrire, téléchargez le bulletin d'inscription et renvoyez-le complété au secrétariat d'AFC.